



Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
Ordre des médecins

Les COMMUNIQUÉS de l'ORDRE

Mycoplasma Pneumoniae Prise en charge diagnostique et thérapeutique



Dans le cadre de la recrudescence inhabituelle de cas de *Mycoplasma pneumoniae* en France, une réponse rapide a été élaborée par un groupe de travail pluridisciplinaire et validée par le Collège de la HAS en date du 21 décembre. Cette fiche est disponible sur le site de la [HAS](#).

Destinée aux médecins de ville, cette fiche rappelle les principaux éléments relatifs à la **stratégie diagnostique et thérapeutique devant une suspicion de pneumonie à *Mycoplasma pneumoniae* chez l'enfant comme chez l'adulte**.

Elle détaille également l'antibiothérapie probabiliste indiquée en première intention en ambulatoire devant toute suspicion d'infection à *Mycoplasma pneumoniae*.

Les posologies et alternatives thérapeutiques selon les situations sont également proposées.

Les principaux éléments sont les suivants :

→ **Réponse rapide n°1** : Au regard du contexte épidémique actuel, penser à une pneumonie à *Mycoplasma pneumoniae* :

- devant un tableau de pneumonie aiguë communautaire d'installation progressive parfois accompagnée de signes extra-respiratoires ;
- devant une pneumonie aiguë communautaire avec échec d'une antibiothérapie par amoxicilline ou amoxicilline-acide clavulanique à 48h-72h.

→ **Réponse rapide n°2** : En cas de suspicion clinique forte de pneumonie à *M. pneumoniae*, une antibiothérapie probabiliste par macrolides doit être débutée sans attendre les résultats de la radiographie de thorax.

→ **Réponse rapide n°3** : La sérologie est inutile pour le diagnostic à la phase aiguë.

→ **Réponse rapide n°4** : Devant une suspicion de pneumonie à *M. pneumoniae*, une radiographie de thorax de face est indiquée pour étayer le diagnostic et rechercher les complications.

→ **Réponse rapide n°5** : L'évolution sous antibiothérapie notamment de la fièvre doit être favorable dans les 48h-72h. Dans le cas contraire, le patient doit être réévalué. À noter que la toux peut durer plus longtemps.

→ **Réponse rapide n°6** : Les critères d'hospitalisation sont les mêmes que pour toute pneumonie aiguë communautaire.

→ **Réponse rapide n°7** : En période épidémique d'infections respiratoires notamment en présence de symptômes respiratoires, **le port du masque chirurgical par les malades et les professionnels de santé est nécessaire**.

Lien vers les réponses rapides de la HAS
(Mise en ligne 22/12/2023)



Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
Ordre des médecins

555 Avenue du Prado - 13008 Marseille
www.conseil13.ordre.medecin.fr
cd.13@ordre.medecin.fr
Tél : 04 96 10 10 20